

Réunion Hebdomadaire des Dirigeants & Responsables

CR de la visio du jeudi 25 juin 2020
11h15 – 12h15

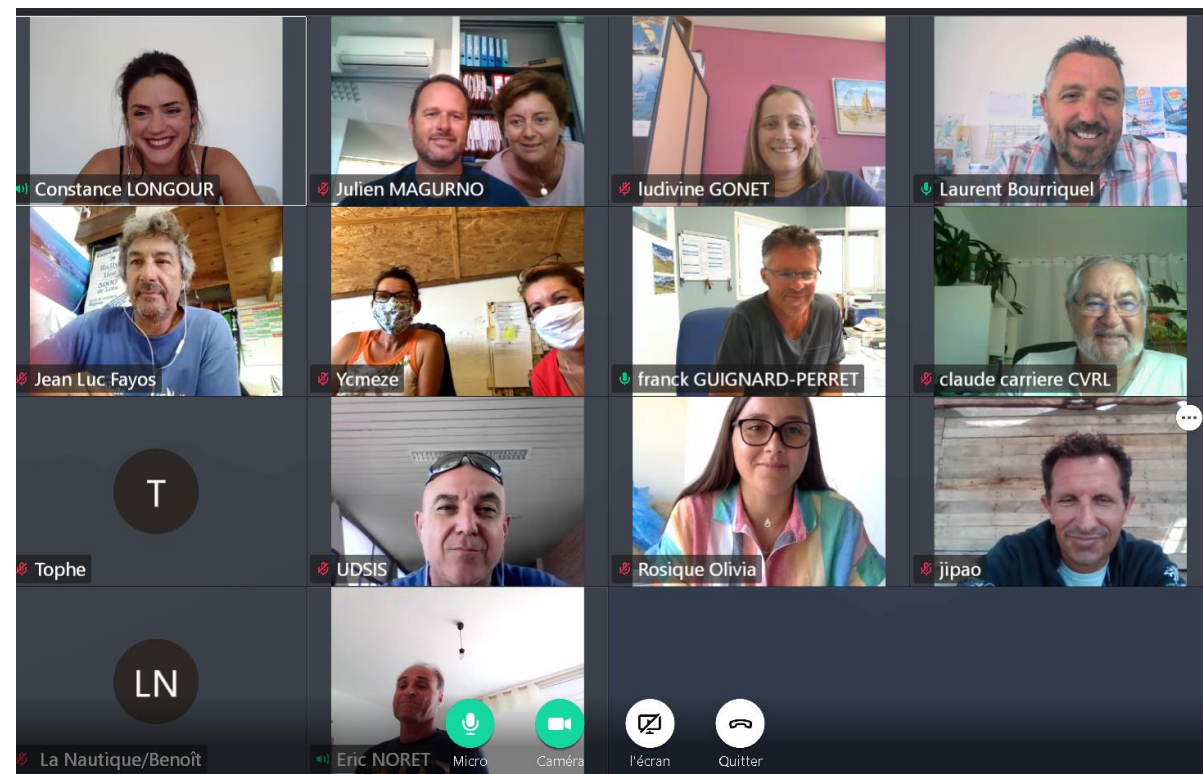
Réunion Hebdomadaire des Dirigeants & Responsables

- **PRÉSENTS :**

- Marie-Claire Durand, Olivier Guyot, Franck Guignard Perret, Didier Mauran, Jean-Luc Fayos, Jean-Paul Devals, Christophe Blanc, Laurent Bourriquel, Claude Carriere, Olivia Rosique, Agnès Bérenger, Julien Magurno, Eric Noret, Constance Longour

- **EXCUSÉS :**

- Cédric Sauron et Romain Saint Jours



ORDRE DU JOUR

- Principe de la réunion hebdomadaire : tous les jeudis de 11h à 12h.
→ Groupe WhatsApp'
- Retour sur la réunion avec le DTN
- Projets avec le CRT
- Plan de communication
→ Nouvelle stagiaire

Groupe WhatsApp



Dirigeants à la barre 🧑🏻‍🎓🚤



Pour nous rejoindre et participer aux échanges de ce groupe de directeurs et directrices des centres nautiques d'Occitanie, merci d'envoyer un message au :

06 78 60 12 10 en précisant la personne et le numéro de téléphone qui souhaite rejoindre ce groupe de pros !

Retour DTN

- Les regroupements à terre ne doivent pas dépasser 10 personnes.
- Le club peut accueillir plus de 10 personnes si la distanciation physique est respectée.

- Nombre de place embarqué n'est plus un frein. Sur l'eau la distance entre les personnes est par définition respectée.
- Il est important de se questionner sur les départs et retours à terre pour que les groupes ne partent ou n'arrivent pas en même temps.
- Il est possible de faire naviguer deux personnes qui ne sont pas du même foyer à condition de relever leur identité afin de pouvoir retracer le parcours de ces personnes en cas de 2^e vague de COVID. (sous réserve de l'application des gestes barrières).

- Les vestiaires individuels sont autorisés.
- Les vestiaires collectifs restent fermés jusqu'au 11 juillet, suivre les prochaines actualités.

- Les toilettes seront ouvertes uniquement sur demande à condition qu'il y ait désinfection avant et après chaque passage.

- Port du masque conseillé pour le public mais pas obligatoire dans l'enceinte du club et à terre.
- Port du masque pour les professionnels est obligatoire si les distances physiques ne peuvent pas être respectées.

- Les décrets d'application de l'Etat s'appuient sur les préconisations de la FFVoile. Les textes sur le portail d'info de la DIRECCTE peuvent être suivi.
- Ce qui est prévu dans le plan de déconfinement, le prochain déblocage à lieu dans l'étape 4 : le 11 juillet.



Retour de Charly Fièvre,

Fédération Française de Voile
Service Juridique et Relations Internationales
Tel : 01 40 60 37 54
Mail : charly.fievre@ffvoile.fr

« Je te confirme que la situation n'est pas toujours facilement compréhensible avec différents textes en fonction des situations, textes qui évoluent de façon très fréquente.

Aujourd'hui, le principe d'interdiction de rassemblement de 10 personnes maximum continue de s'appliquer, y compris pour nos clubs.

Néanmoins, le décret prévoit bien que ce principe ne fait pas obstacle, à ce que pour l'organisation des activités physiques et sportives, l'établissement reçoive un nombre de personnes supérieur à 10.

Par conséquent, il faut être vigilant, notamment à terre lors du lancement ou la fin de l'activité, pour éviter les regroupements de plus de 10 personnes.

Sur l'eau, la pratique de la voile se prête bien à respecter une distanciation physique entre les pratiquants. Je pense qu'on peut facilement considérer que la présence par exemple de 6 catamarans avec 2 personnes à bord sur un même espace nautique ne peut pas être considérée comme un rassemblement. En effet la pratique du catamaran nécessite de base une distanciation entre ces 6 catamarans. »

La Région Occitanie et le Comité Régional du Tourisme



- **la Carte Occ'Ygene** mis en place par la Région pour booster la consommation de loisirs en Occitanie.
 - Le mail d'inscription vous sera envoyé à la suite de ce compte rendu. « *REJOIGNEZ LA CARTE LOISIRS REGIONALE / CARTE OCC'YGENE !* »
 - Date limite le 25 juin, faites au mieux pour le remplir aujourd'hui. Sinon merci de revenir rapidement vers : developpement@voileoccitanie.com
- **Bon solidaire sur une plateforme d'achat solidaire** sur le principe de :
« **Acheter maintenant et consommer plus tard** »
 - Les modalités d'inscriptions sont expliqués dans le mail qui suit, merci de votre participation :
« *Boostez vos ventes, publiez vos offres spéciales sur la plateforme solidaire Tourisme Occitanie* »



MOYENS DE COMMUNICATION :

Presse écrite + web



Un quart de page en pages locales de l'édition

3 parutions dans chaque édition :

- Montpellier (Midi Libre) – Narbonne (Midi Libre et l'indépendant) et Perpignan (Midi Libre et l'indépendant)



Une campagne digitale

7 jours sur le web en pub sponsorisée sous forme de grand pavé
Avec lien de redirection vers notre site web



→ Merci d'envoyer à developpement@voileoccitanie.com le lien vers votre plateforme de réservation ou votre numéro de téléphone !

MOYENS DE COMMUNICATION :



Vos sensations, notre passion, une seule région !

○ Radio : RTS

Couvre le littoral d'Occitanie : 126 spots sur chaque stations : 504 passages radio.

POSITIONNEMENT : 1ère radio régionale de proximité

AUDIENCE : Audience hebdomadaire : 196 500 auditeurs sont à l'écoute d'RTS en Languedoc-Roussillon.

Audience correspondant à notre cible.

CIBLE : Plus de 25 ans sur l'Hérault 93,7% de l'audience à plus de 25 ar

DURÉE D'ÉCOUTE : 130 minutes/ Languedociens /jour



Période de diffusion	06/07/2020 au 19/07/2020
Station(s)	RTS / PERPIGNAN, RTS / MONTPELLIER, RTS / SETE, RTS / NARBONNE
Durée des spots	20s,
Type de réservation	Tranches horaires

RETRO PLANIFICATION

Canaux	Missions	semaine 25 (15 -21/06)	week 26	week 27	week 28	week 29	week 30	week 31
Presse + Web	Décision	X						
	création Com		X	X				
	3 parutions + web			Dimanche	Lundi Mardi			
Radio	Decision	X						
	création Com audio		X	X				
	diffusion RTS				509 passages			
Réseaux sociaux	Decision	X						
	Création RSN		X	X	X			
	contenus sponsorisés				Focus cible	Focus cible	Focus cible	Focus cible

Retour sur les réservations

- Tendances très difficiles pour les structures qui n'ont pas de groupe.
- Les réservations sont surtout sur la première quinzaine de juillet.
- Août reste désertique.
- Certaines structures ont diminué le nombre des stages disponibles.
- Le nombre de moniteurs et saisonniers suit cette tendance.